

## Via Solidaires étudiant-e-s

Depuis des mois, le haut niveau d'inflation se conjugue au gel de la valeur du point d'indice qui, lui, dure depuis plus de 10 ans. L'année 2022 sera celle d'une baisse historique du pouvoir d'achat des agent·es de la fonction publique. L'augmentation annoncée du point d'indice de 3,5% est une étape plus qu'insuffisante au regard de l'inflation annuelle qui flirte déjà avec les 6% et qui est amenée à s'accroître encore. Cette étape doit sans délai être suivie d'une autre beaucoup plus ambitieuse. Depuis des années, nos organisations syndicales réclament des augmentations générales des traitements et salaires via le dégel du point d'indice et le rattrapage des retards par l'attribution de points, tout le contraire des politiques salariales fondées sur l'individualisation et la multiplication des mesures parcellaires qui ont été menées ces dernières années. Ainsi, la nécessaire revalorisation de nos rémunérations ne peut s'accommoder des seules mesures indemnitaires, individuelles et profondément inégalitaires, mises en œuvre dans l'enseignement supérieur et la recherche via les régimes indemnitaires RIPEC et RIFSEEP.

Les organisations syndicales de l'Enseignement Supérieur et la Recherche (ESR) rappellent la nécessité d'abonder les budgets des établissements afin de financer cette hausse annoncée de 3,5% des traitements des titulaires et des contractuel·les de l'ESR, y compris les contrats doctoraux. Elles rappellent l'urgence de mesures concernant l'ensemble des grilles de rémunération qui permettraient notamment d'accélérer l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

En outre, nos organisations s'inquiète des moyens supplémentaires pour assurer la rentrée universitaire alors que les établissements de l'ESR assument seuls également les conséquences néfastes de la hausse des coûts de l'énergie. Certains d'entre eux ont déjà adopté des budgets rectificatifs en déficit en indiquant devoir faire un choix entre maintenir les emplois ou faire face à la hausse du coût de l'énergie. Se chauffer plutôt que former et recruter du personnel n'est pas un choix acceptable à l'université comme ailleurs! La situation nécessite d'urgence un collectif budgétaire spécifique alors que la loi de finances rectificative ne fait état que de 30 millions pour l'ESR, ce qui est largement insuffisant.

Le coût de la vie étudiante a augmenté de plus de 10% depuis 2017, et de 2,50 % pour la seule année 2021. Plusieurs mesures gouvernementales ont aggravé la précarité des étudiant·es durant le quinquennat précédent. Les annonces récentes du gouvernement sont largement insuffisantes, avec notamment une revalorisation des bourses inférieure à l'inflation. Des mesures d'urgences ambitieuses doivent être adoptées et le système de bourses doit être réformé en profondeur pour répondre de manière efficace à cette problématique étudiante. Les organisations signataires demandent la mise en place dès maintenant de mesures pour permettre à l'ensemble des jeunes en formation de poursuivre des études dans de bonnes conditions, sans être contraint·es de se salarier ou de devoir sacrifier une partie de leurs études, faute de moyens.

Par ailleurs, alors que la revalorisation annoncée de 4% des pensions de retraite et d'invalidité des régimes de base au 1<sup>er</sup> juillet est loin du compte pour sortir de la pauvreté nombre de pensionné·es, Emmanuel Macron et son gouvernement n'ont pas renoncé à une réforme des retraites inacceptable qui ne ferait que creuser toujours plus les inégalités.

Cette année universitaire a été marquée par de fortes tensions dans les formations, liées au manque

d'anticipation des effectifs étudiants et de choix politiques forts pour la jeunesse. De plus en plus d'étudiant·es n'ont pas l'accès aux formations qu'ils et elles souhaitent, que ce soit en licence ou en master. Le sous-encadrement ne cesse de croître ; les seules réponses sont celles d'un recours aux contractuel·les, et plus encore aux vacances et aux heures complémentaires. A l'heure actuelle, la résorption de ces vacances et HC nécessiterait près de 30 000 personnels enseignant ! Sans mesures d'urgence sérieusement budgétisées, la rentrée 2022 sera encore marquée par le manque de places pour accueillir et faire réussir les étudiant·es dans les formations publiques supérieures. Plus de 33000 étudiant·es supplémentaires sont encore attendu.e.s dans les établissements du supérieur (dont 5500 en licence) alors que ceux-ci ont déjà fait plus que repousser les murs. Cela nécessite la construction d'au moins cinq universités de taille moyenne et le recrutement d'enseignant·es et de personnel technique administratif titulaires, alors leur nombre ne fait que chuter<sup>[1]</sup>. Nos organisations demandent que les annonces d'ouvertures de places qui ne manqueront pas d'être faites durant l'été s'accompagnent cette année des mesures de financement adéquates.

L'attention est également à porter sur les masters et les doctorats. L'an dernier, 11 600 étudiant·es ont saisi le rectorat faute de place en master. La plateforme Trouver mon master (TMM) ne règlera pas le problème de la pénurie de places. Le droit à la poursuite d'études ne peut être à géométrie variable! Il faut ouvrir des places, y compris dans les second et 3ème cycles pour garantir ce droit et poursuivre l'élévation du niveau de formation pour toutes et tous!

Une baisse continue des effectifs, notamment de titulaire et de personnel d'accompagnement de la recherche, est aussi observée dans les organismes de recherche, ce qui est inacceptable et dangereux pour la recherche, alors même que les gouvernements successifs ont soi-disant fait de la recherche leur priorité.

C'est pourquoi nous réclamons le recrutement de 7500 agents titulaires dès maintenant et d'au moins 6000 agents titulaires toutes catégories confondues par an sur les 10 prochaines années. C'est indispensable pour maintenir un service public de l'ESR ambitieux et de qualité pour toutes et tous et sur tout le territoire.

Les organisations signataires conviennent de se réunir dès la fin du mois d'août pour poursuivre les échanges et construire dans les établissements les conditions d'une rentrée sociale et universitaire offensive.

---

[1] Par exemple pour les EC et E : - 89 PU entre 2017 et 2021, -1011 MCF, +130 enseignant·es second degré soit un différentiel négatif de 970 emplois titulaires!